

AMBROISIE A FEUILLES D'ARMOISE, SIGNALEZ-LÀ



**Cette plante est
dangereuse
pour votre santé**

Allergies, Conjonctivite, Asthme, Urticaire

Signaler la présence d'ambroisie, c'est limiter les risques futurs

Si vous observez un foyer d'ambroisie vous pouvez le signaler sur la plateforme interactive signalement ambroisie :

- à l'adresse www.signalement-ambroisie.fr
- par l'application mobile gratuite Signalement ambroisie
- par email : contact@signalement-ambroisie.fr
- par téléphone : 0 972 376 888

La plateforme signalement ambroisie permet également d'aider à la reconnaissance de l'Ambroisie



L'Ambroisie qu'est-ce que c'est ?

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante colonisant différents milieux : parcelles agricoles, chantiers, bords de route, bords de cours d'eau...



Une nuisance pour la santé humaine

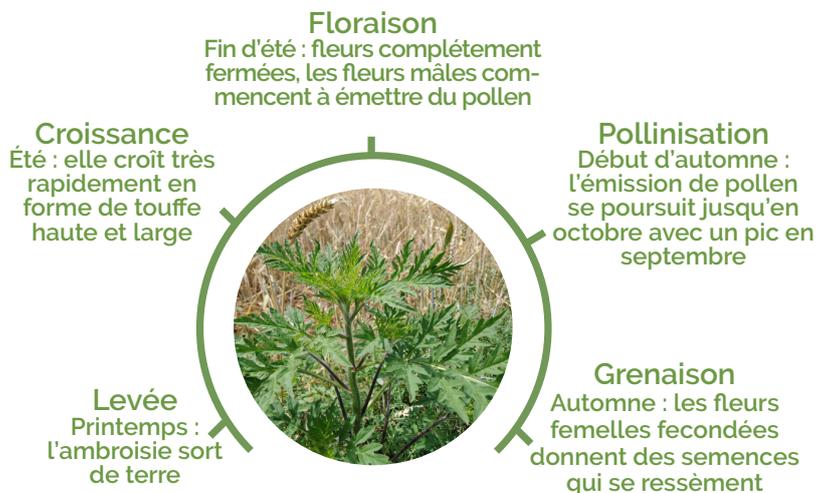
Les pollens d'ambroisie sont très allergisants et peuvent provoquer des réactions en fin d'été. En effet, il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles : rhinite survenant en août-septembre et associant écoulement nasal, conjonctivite, symptômes respiratoires (trachéite, toux), et parfois urticaire ou eczéma. Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambroisie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation.

En Pays de la Loire, tous les départements sont concernés par un arrêté de lutte obligatoire contre l'ambroisie.

Que faire pour limiter ses nuisances ?

La plante doit être éliminée avant la floraison pour empêcher la pollinisation et avant la grenaison pour empêcher sa propagation.

On peut lutter contre l'ambroisie par arrachage (avec port de gants), par fauchage ou en empêchant son implantation par technique de végétalisation.



Une plateforme de signalement à votre disposition

Si vous rencontrez un foyer d'ambroisie vous pouvez le signaler sur la plateforme interactive signalement ambroisie :

- A l'adresse www.signalement-ambroisie.fr
- Par l'application mobile gratuite Signalement ambroisie
- Par Email : contact@signalement-ambroisie.fr
- Par téléphone : 0 972 376 888

La plateforme signalement ambroisie permet également d'aider à la reconnaissance de l'Ambroisie.



Inflammations, brûlures,
lésions cutanées, cloques...
NE LA TOUCHEZ PAS !

**Cette plante est
dangereuse
pour votre santé**



En cas de contact :

- Enlevez la sève avec un papier absorbant, sans frotter et rincez abondamment avec de l'eau et du savon et lavez-vous les mains
- Lavez vos vêtements pour éviter de contaminer d'autres parties de votre corps ou des objets
- **Ne pas exposer les zones atteintes** de votre peau à la lumière naturelle ou artificielle pendant au moins 48 heures
- En cas de brûlures du 2nd degré, qui s'accompagnent de cloques et d'ampoules, **appelez Info-Santé 811** pour obtenir plus d'informations.

BERCE DU CAUCASE, SIGNALEZ-LÀ

- à l'antenne Polleniz de votre département
(contacts sur www.polleniz.fr)
- par email : biodiv.sante@polleniz.fr

La Berce du Caucase, une plante dangereuse pour votre santé

La berce du caucase, qu'est-ce que c'est ?

La Berce du Caucase, *Heracleum mantagazzianum*, est une plante herbacée de la famille des *Apiaceae*, classée Espèce Exotique Envahissante. Elle a été introduite en Europe du Nord et de l'Ouest au XIX^e siècle pour des raisons ornementales puis s'est révélée invasive.

Comment reconnaître la Berce du Caucase ?



Feuilles vertes très grandes (de 1 à 3 m), alternes avec peu ou pas de poils sur la face intérieure, composées de 3 folioles avec des lobes profondément découpés et piquants aux extrémités.



Des nombreuses taches pourpres bien définies et étendues, caractérisent les tiges robustes, cannelées et creuses. Des poils blancs sont présents surtout à la base des ces dernières. Leur diamètre varie de 4 à 10 cm. La plante peut mesurer 2 à 5 m de haut.



Les fleurs sont petites, blanches ou jaunes verdâtres, formant une inflorescence en ombelles constituées de 50-120 rayons hérissés, l'ombelle terminale atteignant plus de 50 cm de largeur.

En Pays de la Loire, tous les départements sont concernés par un arrêté de lutte obligatoire contre la Berce du Caucase

Une nuisance pour la santé

La sève de la Berce du Caucase, présente dans toutes les parties de la plante, est phototoxique. A tous les stades, elle provoque de graves lésions cutanées lorsqu'elle entre en contact avec une peau exposée au soleil : brûlures, cloques, ... Les symptômes apparaissent entre quelques heures à quelques jours après le contact. Une hyperpigmentation de la peau peut demeurer plusieurs années. Aussi, une exposition au soleil peut faire réapparaître les symptômes, même sans contact avec la plante.

Que faire si vous avez de la sève sur la peau :

1. Enlevez la sève avec un papier absorbant, sans frotter et rincez abondamment avec de l'eau et du savon et lavez-vous les mains;
2. Lavez vos vêtements pour éviter de contaminer d'autres parties de votre corps ou des objets;
3. Ne pas exposer les zones atteintes de votre peau à la lumière naturelle ou artificielle pendant au moins 48 heures. Si vous avez des brûlures du 2nd degré, qui s'accompagnent de cloques et d'ampoules, appelez Info-Santé 811 pour obtenir plus d'information sur le traitement des brûlures. Vous pouvez aussi consulter votre médecin ou vous rendre au service d'urgences hospitalières le plus proche.

Que faire en cas de découverte d'un foyer ?

Si vous rencontrez un foyer de Berce du Caucase, contactez Polleniz qui confirmera l'espèce, vous mettra en relation avec un référent local ou le cas échéant, vous accompagnera en vous informant des méthodes de lutte adaptées et des précautions à prendre en cas d'intervention.